

# FILIERE RIZ

## I- DESCRIPTION

En Côte d'Ivoire comme dans beaucoup de pays d'Afrique de l'ouest, le riz est devenu l'aliment de base des aubains. Du fait de l'urbanisation croissante et de la croissance démographique, la consommation est passée à plus de 1,3 millions tonnes par an. Le riz est la première céréale consommée (60kg/hab/an) et représente en volume un peu plus de 10 % des productions vivrières.

### 1- Zones de production

Les zones de production sont : la région des Savanes, la région des Montagnes, la région du Moyen Cavally, la région du Worodougou, la région du Fromager, la région du N'zi Comé, la région du Haut Sassandra, la région du Bafing, la région de la Vallée du Bandama, la région du Bas Sassandra et la région des Lacs.

### 2- Organisation de la filière

Les acteurs de la filière sont les producteurs en coopérative sur les périmètres aménagés et les producteurs individuels pour la culture du riz pluvial, les usiniers disposant de petites unités de transformation et les commerçants assurant la commercialisation sur le marché local.

## II- PERFORMANCES

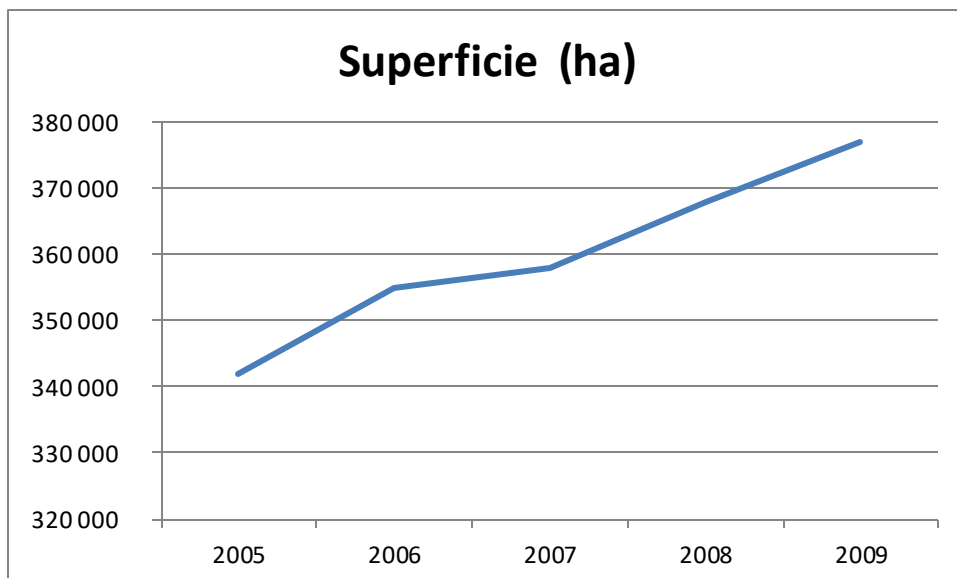
### 1- Résultats de la recherche agronomique

La recherche a développé plusieurs technologies :

- Des variétés de riz à haut rendement et résistantes aux maladies
- Des doses optimales d'engrais minéral en riziculture pluvial et en riziculture irriguée
- Des densités optimales de riz et de maïs cultivés en association ;

### 2- Evolution des superficies

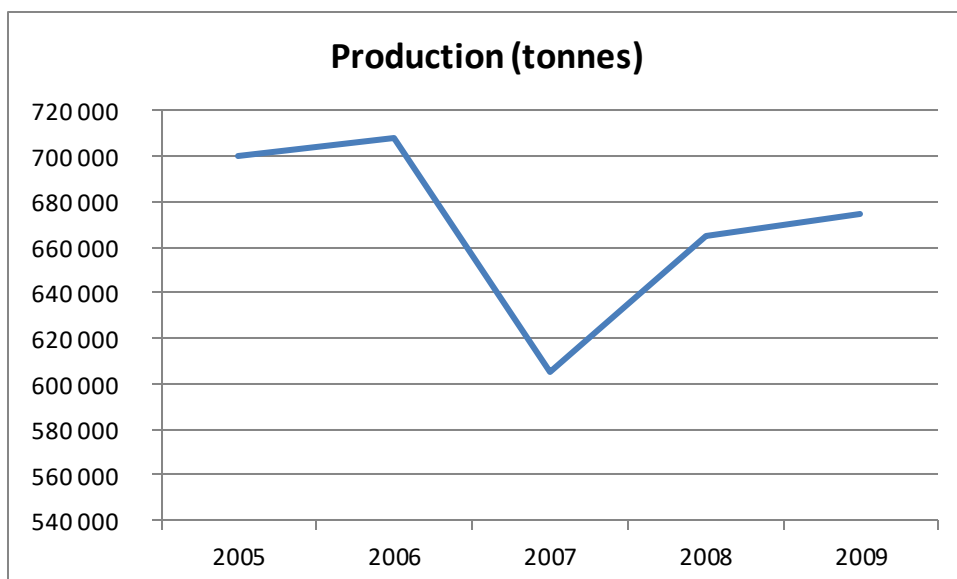
La superficie totale cultivée est supérieure à 600 000 ha dont 95% en condition pluviale et 5% en rizière irriguée.



Source : DSDI MINAGRI.

### 3- Evolution de la production

De 1999 à 2009, la production nationale est passée de 339 400 tonnes à 628 200 tonnes. En termes de rendement la riziculture pluviale est passée de 0,5 tonnes/ha à 0,8 tonnes/ha. Quant à la riziculture irriguée, les rendements sont passés de 2,5 tonnes/ha à 4,5 tonnes/ha.



Source : DSDI MINAGRI.

### III- TRANSFORMATION

La production annuelle est de 600 000 tonnes de riz blanchi. Il existe à ce jour 2 rizeries industrielles fonctionnelles sur 10 installées. L'on dénombre également environ 5 660 petites unités de transformation de paddy.

### IV- COMMERCIALISATION

De 1999 à 2009 les importations de riz en Côte d'Ivoire sont passées de 349 200 tonnes à 919 100 tonnes. A ce jour la Côte d'Ivoire importe 50% de sa consommation.

De manière générale le prix en paddy oscille entre 80 et 150 F CFA le kilogramme.

### V- ANALYSE PROSPECTIVE

#### 1- Forces

- Existence d'une loi sur le foncier rural
- Existence d'importantes ressources en terre
- Existence de structures de recherche et de production de semences sélectionnées, d'encadrement
- Existence d'un réseau hydrographique dense alimenté par des pluies abondantes
- Existence de coopératives et d'association de riziculteurs
- Existence de nombreuses petites unités de transformation de paddy adaptées à l'atomisation de la production de paddy.

#### 2- Faiblesse

- Le coût élevé des intrants
- La sous-utilisations des périmètres aménagés
- L'accès difficile aux bas-fonds pour certain riziculteurs (problème foncier)
- La faiblesse du prix d'achat du paddy
- La faiblesse des rendements (riz pluvial)
- Absence de promotion du riz local.

### **3- Menaces**

#### **3-1- Rizicultures pluviales**

- L'irrégularité et l'insuffisance des pluies ;
- La baisse de la fertilité chimique des sols
- La prévalence de certains parasites.

#### **3-2- Riziculture irriguée**

- La non maîtrise de l'eau d'irrigation ;
- La panachure jaune, la pyriculariose et la toxicité ferreuse

### **4- Opportunité / enjeux**

Existence d'une demande intérieure croissante.

## **VI- PERSPECTIVES**

### **1- Actions déjà menées par le gouvernement**

Adoption de la Stratégie Nationale de Développement de la Filière Riz visant à porter la production ivoirienne à 1 800 000 tonnes de riz blanchi 2015, puis à 2 100 000 tonnes en 2018.

### **2- Interventions spécifiques envisagées dans le PNIA**

- Réhabiliter et équiper 3 centres semenciers de vivriers (riz, oignon, maïs et soja)
- Aménager des bas-fonds et plaines inondables pour la riziculture
- Appuyer la production de riz pluvial
- Créer un fonds de soutien à la filière riz
- Faciliter l'accès aux intrants
- Mettre en place un dispositif de sécurisation des contrats de productions entre riziculteurs et transformateurs ou commerçants
- Mettre en place un programme de labellisation du riz.